



# UN TRACT PAS COMME LES AUTRES



Syndicat CGT  
UGECAM Ile de France

MAI 2017

## Séance du Comité d'Entreprise du 30 mai 2017 Les consultations

### BILAN SOCIAL 2016

Au 31 décembre 2016, l'UGECAMIDF comptait 1405 CDI, 83 CDD et 290 salariés à temps partiel.

451 départs ont été enregistrés sur l'année dont 63 démissions (soit 5 de plus qu'en 2014), 25 licenciements et 323 fin de CDD.

Les absences représentent 49 634 jours et 184 AT ont été déclarés.

Les rémunérations totales sont en diminution : 81 639 185 € en 2016 contre 83 392 713 € en 2015. 351 salariés ont bénéficié de points de compétence.

4953 heures supplémentaires et/ou complémentaires ont été payées.

903 personnes ont suivi des formations pour un total de 35 383 heures.

Le nombre de travailleurs handicapés a augmenté. Les élus  demandent des précisions à ce sujet. La Direction Générale explique que cette hausse n'est pas due au recrutement de nouveaux salariés mais à ceux déjà en poste qui ont obtenu une reconnaissance TH ou d'incapacité.

En ce qui concerne le dialogue social il y a eu 59 réunions CHSCT, 147 DP, 19 CE et 11 réunions avec les DS.

Pour ce qui est des heures utilisées par les Organisations Syndicales en 2016, la moitié des feuilles de mandat ayant été perdues, la Direction Générale n'a pas été en capacité de fournir de chiffres.

Vos élus  insistent sur les problèmes de turn-over récurrents à Aubervilliers et notent que de nombreux salariés sont employés par successions de CDD et cela sur plusieurs établissements, rendant leurs situations précaires.

*L'avis motivé des élus fait état « d'une précarisation des niveaux 1 à 3, d'une baisse des effectifs en CDI avec l'augmentation des CDD, d'un turn-over important, d'un recours à l'intérim trop fréquent... ».*

Pour ces raisons, vos élus  ont voté **CONTRE**.

### PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CERRSY

Pour rappel : ce projet a été présenté aux élus en séance plénière au mois de mars.

D'ici 2021, 8 ETP auront disparu : 4 sur le personnel soignant, 2 sur le personnel de Direction et 2 sur les services techniques.

0,1 ETP de neurologie débutera en novembre et sera partagé avec 2 autres établissements sanitaires : CHU Rambouillet et André Mignot.

Il a été verbalisé par la Direction que le 2<sup>ème</sup> étage avait pour vocation à être exploité par l'UGECAMIDF et non par un autre organisme.

Les travaux de la « balnéo » ont été arrêtés suite à la faillite du constructeur. Le 6 juin prochain, ils reprendront avec une nouvelle entreprise, pour une réouverture de la « balnéo » en fin d'année 2017.

Une réflexion est menée par la Direction sur des modifications d'horaires, de redéploiement du personnel et sur une ouverture du plateau technique le samedi matin (kiné et prof. APA).

Les élus  rappellent qu'ils sont en désaccord avec une ouverture le samedi matin d'autant plus que les temps de préparation des patients par le personnel soignant, vont être considérablement allongés au vu de la lourdeur des pathologies qui seront accueillies à terme.

De plus, ils notent une disparité quant aux nombres de professionnels par métiers.

*Les élus déclarent « qu'ils sont contre le non-remplacement et l'externalisation, souhaitent obtenir un tableau détaillé de l'évolution des effectifs et notent que la Direction s'engage à les consulter pour toute modification d'organisation du travail ».*

Les élus  se sont donc **ABSTENUS**.

### PGFP 2017-2021 SECONDE VERSION

Pour rappel : Le Plan Global de Financement Pluriannuel 2017/2021, concerne uniquement les établissements sanitaires. Il a été refusé par l'ARS le 2 février dernier qui demandait des précisions. Le document a donc été remanié et sa nouvelle version réétudiée par l'ARS: L'UGECAMIF s'est engagée à faire des cessions de biens pour un montant de 5 millions (Château de Brolles et terrains sur Coubert). L'ARS a jusqu'au 2 juin pour nous donner sa décision. Les élus  ont voté **POUR**.

### SAMSAH 92 : RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET LIVRET D'ACCUEIL

Les modifications demandées précédemment par les élus en séance plénière ayant été apportées aux documents, vos élus  ont voté **POUR**.

### ESSR LE PRIEURÉ : NOUVELLE ORGANISATION DE L'ACCUEIL

Pour rappel : une nouvelle organisation a été pensée en prévision du départ en retraite d'un salarié du Prieuré au service accueil/admission.

La nouvelle organisation prévoit : 3 salariés sur une plage horaire allant de 8h30 à 19h ; des étudiants les week-ends de 12h à 20h00 et le remplacement des personnels sur les absences longues.

Les élus  regrettent l'emploi précaire d'étudiants au détriment de personnels internes. Étudiants à qui, il sera demandé plus qu'un simple accueil (rondes, sécurité...). Les élus  ont donc voté **CONTRE**.

### COMMISSION SPORT

#### Thalasso de novembre

Le CE vous propose un week-end thalasso à la Baule du 3 au 5 novembre 2017 (3 jours/2 nuits) pour 32 participants. Le tarif est de 225 € par personne (dont 5€ pour les frais de dossier et d'assurance). Le décompte pour ce week-end est de 5 points par personne. Le coût total de ce week-end est de 23 392 € ; le CE prenant à sa charge 16 192 € (soit 69% du prix total). Les élus  ont voté **POUR**.

#### Billetterie

Le Comité d'Entreprise a pour projet de mettre en place une billetterie vous permettant d'assister à de grands événements sportifs au coût CE (les tarifs « groupe » seront à négocier avec les prestataires).

Vos élus  ont voté **POUR** ce projet dans l'attente d'éléments informatifs complémentaires.

## Les consultations (suite)...

### DÉSIGNATION D'UN EXPERT DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS ANNUELLES

Pour rappel : Le Comité d'Entreprise doit obligatoirement être consulté chaque année sur la situation économique et financière ; la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi ; ainsi que sur les orientations stratégiques de l'UGECAMIDF (loi Rebsamen). Les élus du CE ont souhaité se faire accompagner d'un cabinet d'expertise-comptable afin d'être mieux préparés à ses obligations de consultation et aux négociations qui s'en suivront.

Les élus <sup>CGT</sup> ont voté **POUR** la désignation d'un cabinet d'expert-comptable.

### CHOIX DE L'EXPERT RETENU DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS ANNUELLES

Les élus au CE ont rencontré le 15 mai dernier, plusieurs cabinets et ont retenu le cabinet « SEXTANT ». Les coûts du cabinet sont de 1380€ par jour et par personne.

Vos élus <sup>CGT</sup> ont voté **POUR** le choix de ce cabinet.

### BILAN FINANCIER DES COMPTES DU CE

Pour rappel : Tout Comité d'Entreprise doit, quelle que soit sa taille, tenir une comptabilité depuis le 1er janvier 2015. Cette disposition vise à favoriser la transparence comptable des CE. Le CE UGECAMIDF répondait déjà aux obligations prévues par la nouvelle loi.

Le cabinet d'expert-comptable « ABBOU » a contrôlé les comptes du CE et a attesté que ces derniers ne présentaient aucune anomalie et que la situation financière du CE était saine.

La Commission de Contrôle financier du CE s'est réunie le 4 mai dernier. Les membres de cette commission ont noté une forte hausse des charges exceptionnelles, due à un contrôle URSSAF en 2016. De plus, ils ont observé une hausse des frais postaux : 7 120,24€ en 2016 contre 1 670,80€ en 2015.

Les élus <sup>CGT</sup> regrettent le désengagement de la Direction Générale qui supportait jusque-là ces charges. En effet, c'était un moyen pour l'UGECAMIDF de participer à sa manière, aux actions réalisées pour les salariés.

Ils espèrent également que soient surveillés les frais de frappe des PV qui ont augmenté de 7000€ en 5 ans.

Vos élus <sup>CGT</sup> sous ses remarques votent **POUR** ce bilan financier.

#### Vos élus CE

##### **Collège Employés :**

Catherine FAVA DUBOIS titulaire	Coubert
Gaëlle ROMAN titulaire	Itep Mosaiques
Laetitia MONNET suppléante	Itep Mosaiques
Peggy LE PRINCE suppléante	Coubert
Olivier PART suppléant	Le Prieuré

##### **Collège Cadres :**

Anne RENAUD titulaire	Coubert
Cédric CHEVRIER suppléant	Coubert

##### **Vos délégués syndicaux**

Nathalie DARDELAY	Coubert
Catherine FAVA DUBOIS	Coubert
Cédric CHEVRIER	Coubert

##### **Votre Représentante Syndicale**

Isabelle DE MIRANDA	Le Coteau
---------------------	-----------

## Les informations

### DOTATION MODULÉE A L'ACTIVITÉ (DMA) : POINT D'ÉTAPE

Les 600 tarifs applicables aux différents actes ont été reçus par la Direction Générale. Les recettes de l'UGECAMIDF seront tirées exclusivement de l'activité réalisée en fonction des pathologies, des âges, de la dépendance des patients...

Tout acte devra être codé sans aucune omission que ce soit.

Les élus <sup>CGT</sup> rappellent que le matériel informatique et les logiciels utilisés par les soignants sont lents et obsolètes. Et qu'il faudra sans doute se pencher sur la question pour optimiser et faciliter le travail du personnel.

### COMMISSION ÉCONOMIQUE : COMPTE RENDU DE LA RÉUNION SUR LES CONTRATS DE GESTION 2016

La Commission économique s'est tenue le 11 mai dernier et n'a hélas pas permis de pousser les échanges à leur maximum sur les contrats de gestion. La Directrice Générale s'est engagée à ce que les élus bénéficient d'une formation sur les fondamentaux budgétaires et financiers. Les élus <sup>CGT</sup> approuvent cette démarche.

### PRIME D'INTÉRESSEMENT : COMMUNICATION SUR LE RÉSULTAT

Les HAD du Prieuré et du CERRSY n'ayant pas décollé, les établissements soumis à la certification ayant été déclassés (problème avec le parcours des médicaments) et le programme d'action prioritaire non-atteint, le taux de réussite globale de l'UGECAMIDF s'est effondré, nous plaçant en dernière position des UGECAM.

Les élus <sup>CGT</sup> expriment l'incompréhension et le sentiment d'injustice ressentis par les salariés et rappellent que la <sup>CGT</sup> demande depuis toujours, l'intégration de cette prime au salaire afin qu'elle soit pérenne.

La Direction Générale rappelle que l'intéressement n'est pas une reconnaissance du travail fourni par les salariés et que ce sont les indicateurs nationaux qui nous placent en dernière position.

Les élus <sup>CGT</sup> regrettent que ces indicateurs nationaux de prise en charge de la prime d'intéressement, soient hélas bien loin de la qualité et de l'investissement des agents sur le terrain.

### ACCORD GPEC : APPLICATION DE LA MOBILITÉ VOLONTAIRE INTERNE UGECAMIDF ET QUELLE PRIORITÉ POUR LES SALARIÉS DANS LES POSTES À POURVOIR

Pour rappel : La Direction Générale rappelle que la mobilité peut être facilitée au sein de l'UGECAMIDF mais qu'il n'y a pas de priorisation d'un salarié UGECAM sur un autre (sauf PSE Brolles).

### QUESTIONS DIVERSES

#### POINT SUR LA RESTAURATION À MONTREUIL

Les élus s'inquiètent de la baisse de qualité de la restauration externalisée sur Montreuil.

La Direction Générale rappelle qu'il est important de faire remonter les informations et/ou réclamations dans le cahier de doléance prévu à cet effet.

Elle informe toutefois qu'elle a été mise au courant et qu'elle verra avec le prestataire de quoi il retourne.